



La catéchèse spécialisée

La Pédagogie Catéchétique Spécialisée existe pour que la responsabilité catéchétique de l'Eglise soit exercée auprès de tous, sans oublier ceux qui ont un handicap, une maladie ou des difficultés particulières.

Qu'est-ce que la Pédagogie catéchétique spécialisée (PCS) ?

Son histoire

C'est en 1959 que les Evêques de France ont institué au sein du Centre National de l'Enseignement Religieux, un service désigné alors comme « Service des Inadaptés ». En 1961, ce service prit le nom de « Pédagogie Catéchétique Spécialisée ». Comme son nom l'indique, en PCS (Pédagogie Catéchétique Spécialisée) c'est bien la pédagogie qui est spécialisée, adaptée, ajustée aux personnes. La catéchèse est la même pour tous, et référencée en France au Texte National pour l'Orientation de la Catéchèse (2005).

Sa mission

La PCS a la mission de proposer, de soutenir, d'organiser et d'animer la catéchèse auprès des personnes handicapées, enfants, adolescents et adultes, qu'elles le soient pour des causes physiques, psychologiques ou sociales. Très concrètement cette catéchèse se vit en petits groupes dans les institutions où vivent les personnes, ou bien encore dans les paroisses, et enfin au sein même des familles. Les accompagnateurs proposent des chemins pour grandir dans la foi, acheminer vers les sacrements, vivre sa vocation baptismale.

Sa particularité

Une préoccupation particulière des équipes de PCS est enfin d'informer sans cesse et sans répit sur l'existence et les possibilités de la PCS : auprès des personnes elles-mêmes, auprès des familles, auprès des acteurs ecclésiaux, auprès des professionnels des établissements médico-éducatifs.

Plusieurs milliers d'enfants et d'adultes sont concernés en France, et la plupart des diocèses nomment une personne ou une petite équipe pour cette mission.